

Dernière mise à jour le : 05/01/2024

1. Général

Les présentes conditions générales s'appliquent à la prestation de services et à la vente de biens par JUST Because It's Possible. Si la vente est accompagnée d'une licence d'utilisation d'un logiciel développé par JUST Because It's Possible, la signature du présent contrat implique l'acceptation inconditionnelle par le client du contrat de licence tel que décrit au point 6.

Les conditions différentes du client ne s'appliquent pas et ne sont pas opposables à JUST Because It's Possible.

2. La durée

L'accord prend effet à la date de réception, par JUST Because It's Possible, de l'offre signée par le client, pour la durée qui y est indiquée. Si la vente est accompagnée d'une licence d'utilisation d'un logiciel développé par JUST Because It's Possible - sauf mention contraire dans l'offre - la licence d'utilisation se renouvelle par tacite reconduction à l'issue de la période initiale pour des périodes successives d'un (1) an, sauf résiliation du contrat par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception au moins trois (3) mois avant l'expiration de la période contractuelle en cours.

3. Devis et commandes

Tous les devis de JUST Because It's Possible ne sont valables que pour la (les) personne(s) à laquelle (auxquelles) le devis est adressé. Une offre a une durée de validité telle que mentionnée sur le devis, ou à défaut, une durée de validité de 14 jours calendaires à compter de la date d'envoi du devis.

JUST Because It's Possible ne peut être tenu responsable de la non-exécution d'une commande ou d'une mission pour cause de force majeure, y compris en cas (mais sans s'y limiter) d'épuisement des stocks, de défaut de livraison du fournisseur, de destruction de biens ou de logiciels à la suite d'accidents, de grèves, d'incendies, d'inondations, de pannes d'électricité, etc. JUST Because It's Possible n'est pas tenu de prouver le caractère imprévisible de la circonstance constitutive de la force majeure.

Les prix s'entendent toujours hors TVA, hors taxes, hors frais de transport, hors frais d'emballage supplémentaire, hors taxes et hors autres frais, sauf s'il est spécifiquement indiqué qu'ils sont inclus.

Lors de la commande, le client doit verser un acompte de 40% du montant de la facture, avec un minimum de 250€.

4. Conditions de livraison et de paiement

Les délais de livraison indiqués par JUST Because It's Possible sont purement indicatifs et ne sont pas contraignants. Les retards ne justifient en aucun cas l'annulation de la commande, la rupture du contrat, la réduction du prix ou toute demande de dommages et intérêts.

Toute réclamation concernant la livraison, quelle qu'en soit la nature, doit être notifiée par le client dans un délai de 8 jours ouvrables à compter de la livraison des biens ou de la date de début d'exécution des services à JUST Because It's Possible et ce par lettre recommandée.

Les factures sont payables dans les 30 jours suivant la date de facturation.

Si la facture n'est pas payée à la date d'échéance, un intérêt contractuel de 1 % par mois est dû de plein droit et sans mise en demeure, chaque mois entamé comptant pour un mois entier. L'indemnité pour non-paiement sera également majorée d'une indemnité forfaitaire s'élevant à 10 % du montant de la facture, avec un minimum de 100 €.

Toute commande du client, avec ou sans acompte payé, engage irrévocablement ce dernier, il engage JUST Because It's Possible qu'après confirmation écrite de celle-ci. JUST Because It's Possible se réserve toutefois le droit de refuser une commande sans en donner les raisons. Si une commande est annulée par le client, pour quelque raison que ce soit, JUST Because It's Possible se réserve le droit de réclamer une indemnité de 20% de la valeur du devis.

5. Réserve de propriété

Les produits et services fournis par JUST Because It's Possible, où qu'ils se trouvent, restent - à l'exception des logiciels - la propriété de JUST Because It's Possible jusqu'à ce que l'acheteur ait payé le prix d'achat, éventuellement augmenté des intérêts et des frais, ainsi que toutes les autres créances liées à l'inexécution du contrat.

Les logiciels développés par JUST Because It's Possible restent à tout moment la propriété de JUST Because It's Possible seule une licence d'utilisation est accordée au client tel que décrit au point 6.

6. Droit d'utilisation

JUST Because It's Possible accorde au client, uniquement à son profit, un droit personnel, incessible et non exclusif d'utilisation du logiciel mentionné sur le devis ou la facture pour la période décrite dans ce présent document. Le droit d'utilisation est accordé pour la version du logiciel spécifiée dans le devis ou la facture.

Le client peut, uniquement pour remplacer la copie originale qui a été détruite ou rendue inutilisable, faire une copie de rechange du logiciel, à moins que cette copie ne soit fournie par JUST Because It's Possible.

Le client s'abstiendra et interdira aux utilisateurs du logiciel de :

- Faire une copie temporaire ou permanente du logiciel, à l'exception de la copie de sauvegarde décrite ci-dessus.
- Distribuer, vendre ou louer le logiciel à des tiers.
- Décompiler le logiciel.
- Corriger les anomalies ou les faire corriger par des tiers.

JUST Because It's Possible décide à sa propre discrétion de l'évolution du logiciel par le biais de mises à jour ou d'une nouvelle version.

Le logiciel doit être utilisé conformément à la documentation, dans un environnement qui répond aux exigences de la directive rédigée par JUST Because It's Possible.

Le client s'engage à signaler les anomalies du logiciel à JUST Because It's Possible afin de les corriger. La correction des anomalies fera l'objet d'une mise à jour ou d'une nouvelle version et sera réalisée au mieux.

Si, sans l'accord écrit préalable de JUST Because It's Possible, le client vend ou loue une partie du logiciel développé par JUST Because It's Possible à des tiers, il devra payer à JUST Because It's Possible des dommages et intérêts forfaitaires égaux au coût annuel de la licence d'utilisation de ce logiciel majoré de 30%.

Toute utilisation du par JUST Because It's Possible et/ou les résultats générés par ce logiciel constitue une acceptation inconditionnelle de ces conditions générales.

7. Maintenance

La maintenance ne concerne que les logiciels et en aucun cas le matériel ou l'infrastructure du réseau.

JUST Because It's Possible s'engage à faire de son mieux :

- Intervenir à la demande du client en cas de problèmes.
- Si la solution peut être fournie par téléphone ou par voie électronique, résoudre les incidents afin que le client puisse utiliser le logiciel conformément à son objectif.

Sont exclus :

- Défauts causés par une utilisation incorrecte du logiciel par le client ou par des modifications apportées par le client.
- Anomalies liées au refus du client à JUST Because It's Possible d'accéder à son système informatique.
- Anomalies liées au remplacement total ou partiel du matériel informatique du client.
- Anomalies liées à la configuration de l'ordinateur du client ou aux dispositifs de chronométrage (transpondeurs).
- Anomalies causées par du sabotage.

8. Sauvegarde

Le client est responsable de la sauvegarde de toutes les données. Bien que pour certains produits JUST Because It's Possible effectue des sauvegardes quotidiennes, JUST Because It's Possible ne peut être tenu responsable de la perte de données.

9. Propriété intellectuelle

JUST Because It's Possible reste l'unique propriétaire de tous les droits relatifs aux logiciels, outils, documents, données, logos, ressources, connaissances procédurales ainsi qu'au contenu de ses sites web.

Toute reproduction partielle ou totale de ce contenu est strictement interdite et peut constituer une violation de la propriété intellectuelle.

10. Responsabilité

En aucun cas JUST Because It's Possible ne peut être tenu responsable des dommages indirects, y compris les dommages consécutifs, le manque à gagner, les économies manquées et les dommages dus à l'interruption des activités.

Dans le cas contraire, la responsabilité de JUST Because It's Possible est limitée à une somme égale au montant qui serait dû pour les biens et/ou services livrés, et avec un maximum de 1000€.

Le risque de perte, de vol ou de détérioration des produits, des logiciels ou des données faisant l'objet du contrat est transféré au client à partir du moment où il prend livraison de ces produits ou commence à utiliser les logiciels.

Si le client utilise des services en ligne, JUST Because It's Possible est en outre dégagé de toute responsabilité pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Diminution de la qualité des serveurs externes en raison du non-respect des conseils donnés.
- Défaillance du fournisseur d'accès à Internet.
- Défaillance d'autres opérateurs techniques.
- Abus de serveurs.
- Divulgateion non autorisée d'informations confidentielles en raison d'une défaillance du système ou d'un piratage.
- Utilisation abusive des mots de passe.

11. Dissolution

Si le client ne respecte pas un ou plusieurs engagements, JUST Because It's Possible a le droit de déclarer le contrat résilié de plein droit et sans mise en demeure par lettre recommandée. Dans ce dernier cas, le client sera tenu de payer ce qui a déjà été livré et exécuté, outre l'indemnisation des dommages subis par JUST Because It's Possible, avec un minimum fixe absolu de 30 % du prix convenu, TVA comprise, ou au moins le maximum légalement autorisé.

12. Droit applicable

Le droit belge s'applique à tout accord entre JUST Because It's Possible et le client.